

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 101/03

ÉFAI – 030252 – AMR 23/032/2003

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / « DISPARITION » PRÉSUMÉE

COLOMBIE

**Antonio José Carvajal (h)  
les membres de sa famille**

Londres, le 16 avril 2003

Amnesty International est préoccupée par la sécurité d'Antonio José Carvajal, dont on est sans nouvelles depuis le 11 mars, et par celle de ses proches. On ignore tout du sort qui a été réservé à cet homme, et il est à craindre qu'il n'ait « disparu ».

Le 11 mars, à 12 h 30, des hommes armés et masqués se seraient introduits dans la maison d'Antonio José Carvajal, située à Robledo Aures, quartier du nord-est de Medellín, dans le département d'Antioquia, et l'auraient enlevé. Selon les informations recueillies, ces hommes se sont à nouveau présentés à son domicile un peu plus tard dans l'après-midi, et ont ordonné aux membres de sa famille de leur remettre ses papiers d'identité. Ils les ont menacés de représailles en apprenant que l'enlèvement avait déjà été signalé à la police.

L'*Asociación de Familiares de Detenidos-Desaparecidos* (ASFADDES, Association de parents de prisonniers « disparus ») milite pour qu'une enquête soit ouverte sur cette affaire. La police a déclaré à cette organisation de défense des droits humains qu'elle s'était rendue sur le lieu de l'enlèvement mais n'avait pas réussi à trouver Antonio José Carvajal. Par la suite, la famille de cet homme a reçu des informations non confirmées indiquant que son corps se trouvait peut-être dans une fosse commune située dans le nord-est de la ville de Medellín.

Antonio José Carvajal appartient à l'*Unión Patriótica* (UP, Union patriotique) et au *Partido Comunista Colombiano* (PCC, Parti communiste colombien). Les membres et militants de ces deux partis sont souvent accusés par les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires d'être des sympathisants ou des collaborateurs de la guérilla. Selon les informations recueillies, Antonio José Carvajal et sa famille avaient été contraints de fuir la municipalité de Turbo, dans le département d'Antioquia. Dans un premier temps, ils ont cherché refuge à La Cruz, quartier situé dans le nord-est de Medellín, mais ils ont finalement emménagé dans le quartier de Robledo Aures, à la suite de trois descentes des forces de sécurité à leur domicile.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires reprochent régulièrement aux membres et militants de l'*Unión Patriótica* (UP, Union patriotique) et du *Partido Comunista Colombiano* (PCC, Parti communiste colombien) d'être des sympathisants ou des collaborateurs de la guérilla. Ces accusations sont souvent suivies de graves violations des droits humains, notamment d'exécutions extrajudiciaires et de « disparitions ». Plus de 3 000 membres de l'UP ont été tués depuis la création de ce parti, en 1985. Les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires seraient responsables de la majorité de ces homicides.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après** (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– faites part de votre préoccupation quant à la sécurité d'Antonio José Carvajal, dont on est sans nouvelles depuis que des hommes armés l'ont enlevé, le 11 mars ;

– demandez instamment aux autorités colombiennes que soit menée une enquête exhaustive et impartiale sur la « disparition » présumée de cet homme, et qu'il soit libéré sans délai s'il se trouve en détention ;

– insistez pour que les responsables présumés de son enlèvement soient déférés à la justice ;

– faites part de votre inquiétude quant à la sécurité des proches d'Antonio José Carvajal, et appelez les autorités à prendre toutes les mesures jugées nécessaires par ces personnes pour assurer leur protection ;

– demandez instamment que tous les responsables présumés de « disparitions » ou d’homicides survenus dans la région soient traduits en justice ;

– demandez que soit ouverte une enquête exhaustive et impartiale sur les liens existant entre les forces de sécurité et les groupes paramilitaires qui opèrent dans la ville de Medellín ; insistez pour que les conclusions de ces investigations soient rendues publiques, et que les individus soupçonnés de soutenir ces groupes ou d'en faire partie soient déférés à la justice ;

– engagez les autorités à prendre immédiatement des mesures pour démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux recommandations formulées par les Nations unies.

#### **APPELS À :**

##### **Président de la République :**

Sr. Presidente Álvaro Uribe Vélez  
Presidente de la República  
Palacio de Nariño  
Carrera 8 No. 7-26  
Santafé de Bogotá, Colombie

**Télégrammes :** Presidente de la República, Bogotá, Colombie

**Fax :** +57 1 342 0592 / 337 5890

**Formule d'appel :** *Excelentísimo Sr. Presidente Uribe, /*  
Monsieur le Président de la République,

##### **Ministre de l'Intérieur et de la Justice :**

Sr. Fernando Londoño Hoyos  
Ministro del Interior y de Justicia  
Ministerio del Interior  
Palacio Echeverry  
Carrera 8a, No. 8-09, Piso 2o.  
Santafé de Bogotá, Colombie

**Télégrammes :** Ministro del Interior, Bogotá, Colombie

**Fax :** +57 1 566 4573

**Formule d'appel :** *Sr. Ministro, /* Monsieur le Ministre,

##### **Fiscal General de la Nación [qui chapeaute le système judiciaire] :**

Dr. Luis Camilo Osorio  
Fiscal General de la Nación  
Fiscalía General de la Nación  
Diagonal 22B 52-01 (Ciudad Salite)  
Santafé de Bogotá, Colombie

**Télégrammes :** Fiscal General, Bogotá, Colombie

**Fax :** +57 1 570 2022 / 2017 (Si quelqu'un vous répond, demandez : « *Me da tono de fax, por favor por Dr Osorio* », pour obtenir la ligne de fax.)

**Formule d'appel :** *Estimado Dr. Osorio, /* Monsieur,

#### **COPIES À :**

##### **Association de parents de prisonniers « disparus » :**

ASFADDES – Nacional  
Asociación de Familiares de Detenidos-Desaparecidos  
AA 011446, Santafé de Bogotá  
Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

#### ***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 28 MAI 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents  
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*